

Séance du 25 février 2020

L'an deux mil vingt, le mardi 25 février à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pascale DAGONAT, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	8	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BODIN Gérard 1er Adjoint, Mme DAGONAT Pascale, M. FERNANDES Paulo, M. LEFOULON Christophe, M. OGEZ Bernard, Mme SERRAZ Cynthia 3ème Adjoint, Mme TESSIER Sylviane, Mme THEUTTHOUNE Gisèle

Procurator(s) :

M. GRIVOT Jacques donne pouvoir à Mme SERRAZ Cynthia 3ème Adjoint, M. LAUER Vincent 2ème Adjoint donne pouvoir à M. LEFOULON Christophe

Etai(en)t absent(s) :

Mme BARRAT Hélène, Mme DUMONTEIL Maryse

Date de la convocation
11 février 2020

Etai(en)t excusé(s) :

Mme CAMPAGNE Josette, M. GRIVOT Jacques, Mme KUBON Patricia, M. LAUER Vincent 2ème Adjoint

Date d'affichage
11 février 2020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

27 février 2020
et publication du
27 février 2020

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. BODIN Gérard 1er Adjoint

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2019 BUDGET COMMUNAL

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par Madame JEAMET comptable du Trésor Public à la clôture de l'exercice.

Madame le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

**le conseil municipal,
à l'unanimité des membres présents,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2019 budget communal, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ANTIGNY

Maire Pascale DAGONAT

Le Maire,

Pascale DAGONAT



AR PREFECTURE

086-21860062-20200225-CA_2019-BF
Regu le 03/03/2020